



RECU EN PREFECTURE

Le 03 février 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-2020/123-0005973-02

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 23 janvier 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 19), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :** Mme Carine MICHEL.

**Absents :** M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, M. Gérard VAN HELLE, M. Michel OMOURI.

**Procurations de vote :** M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 39), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Catherine THIEBAUT à M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 2), M. Gérard VAN HELLE à M. Pascal CURIE, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN.

**OBJET :** 22 - Vie étudiante - Subvention à ESN Besançon " Forum ça Me Dit l'International "

Délibération n° 2020/005973

**Vie étudiante**  
**Subvention à ESN Besançon**  
**Forum « Ça Me Dit l'International »**

**Rapporteur : M. Poulin, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 4	09/01/2020	Favorable unanime

**ESN Besançon (Erasmus Student Network Besançon) : Forum Ça Me Dit l'International / Samedi 1<sup>er</sup> février 2020**

Depuis sa création en 2004, l'association des étudiants internationaux, Erasmus Student Network (ESN) Besançon, reconnue comme acteur de l'internationalisation de la vie étudiante, vise à accueillir l'ensemble des étudiants internationaux et tend à favoriser leur inclusion sociale au travers d'activités interculturelles et solidaires. ESN Besançon est par ailleurs, un membre actif du réseau Erasmus Student Network qui rassemble plus de 450 associations ESN dans 37 pays.

L'association accueille chaque année environ 250 étudiants inscrits dans des dispositifs de mobilité (ERASMUS, ISEP, AIU...) auxquels il convient d'ajouter ceux venus à titre individuel (hors convention UFC - statut Free Mover) et les étudiants français de l'UFC.

ESN Besançon attire une trentaine de bénévoles qui partagent les valeurs que prône l'association : le respect, l'empathie, la diversité et la solidarité. Par ses actions, ESN vise d'une part, à accueillir et intégrer socialement les étudiants internationaux à Besançon et d'autre part, à ouvrir les jeunes bisontins à la mobilité internationale.

Tout au long de l'année, ESN organise des forums d'information et propose aux étudiants de nombreuses activités qui permettent aux internationaux et aux bisontins de se rencontrer et de partager leur expérience (interventions dans les classes, organisation d'un Cultural Market où les étudiants internationaux préparent des spécialités culinaires aux lycéens, animations sur le campus...).

Dans le cadre de l'organisation des forums, ESN apporte sa contribution aux Journées Portes Ouvertes (JPO) de l'UFC, en organisant l'événement intitulé **Ça Me Dit l'International - CMDI** qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> février 2020, sous chapiteau installé dans la cour de l'UFR SLHS (centre-ville).

Pendant ce forum, lycéens et étudiants pourront recevoir toutes les informations nécessaires concernant la mobilité internationale ainsi que les différents programmes d'échange. Les acteurs de la mobilité en Franche-Comté ainsi que des étudiants internationaux ou français ayant effectué une mobilité seront présents pour témoigner et répondre à toutes les questions des visiteurs.

Cet événement s'inscrit dans une volonté européenne à travers le programme ERASMUS + (ouvrir la mobilité internationale à un plus grand nombre), fait écho à la volonté du Ministère de l'Education Nationale (favoriser l'ouverture à l'international), à celle de l'UFC (développer les accords universitaires, faciliter les formations à l'étranger pour les étudiants inscrits à l'UFC...).

La venue de plus de 2 500 étudiants internationaux à Besançon conforte l'ouverture sur le monde de notre Ville, de ses habitants et de ses établissements d'enseignement supérieur. Renforcer et donner goût à la mobilité internationale, participe ainsi au rayonnement et au dynamisme de notre Ville.

La Ville est sollicitée pour un soutien financier à hauteur de 1 100 € (sur un budget total de 5 660 €) ainsi que pour un soutien logistique (impression d'affiches, réalisation d'un calicot et mise à disposition de barrières).

En cas d'accord sur cette proposition, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.23.6574 CS 10004.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention de 1 100 € à ESN Besançon, au titre de l'organisation de l'événement Ça Me Dit l'International, forum de la promotion de la mobilité internationale.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe

The image shows a blue ink signature of Danielle DARD written over a circular official seal. The seal features a central figure, likely a coat of arms, surrounded by the text 'VILLE DE BESANCON' and 'VTI AN' at the bottom.

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0